



DOP002/ISOLPRO

DECLARATION DES PERFORMANCES

N° DOP002/ISOLPRO

- 1. Code d'identification unique du produit type :** (bande papier armée)

BAR 30 ml

- 2. Numéro de type, de lot ou de série ou tout autre élément permettant l'identification du produit de construction conformément à l'article 11, § 4 du règlement (UE) N°305/2011 :**

Bande papier armée renfort d'angle

- 3. Usage ou usages prévus du produit de construction, conformément à la spécification technique harmonisée applicable, comme prévue par le fabricant :**

Cornières et profilés métalliques pour plaques de plâtre

- 4. Nom, raison sociale ou marque déposée et adresse de contact du fabricant, conformément à l'article 11, § 5 du règlement (UE) N°305/2011 :**

ISOLPRO
ZI de la Métairie
49160 LONGUÉ-JUMELLES

Marque déposée : ISOLPRO

Site web : www.isolpro.fr

- 5. Le cas échéant, nom et adresse de contact du mandataire dont le mandat couvre les tâches visées à l'article 12, § 2 du règlement (UE) N°305/2011 :**

Non concerné

- 6. Le ou les systèmes d'évaluation et de vérification de la constance des performances du produit de construction, conformément à l'annexe V du règlement (UE) N°305/2011 :**

Systèmes 4

- 7. Dans le cas de la déclaration des performances concernant un produit de construction couvert par une norme harmonisée :**

Selon la norme NF EN 14353

- 8. Dans le cas de la déclaration des performances concernant un produit de construction pour lequel une évaluation technique européenne a été délivrée :**

Non concerné



DOP002/ISOLPRO

9. Performances déclarées :

Caractéristiques essentielles	Performances	Spécifications techniques harmonisées
Réaction au feu	F	EN 14353 : 2007
Résistance à la flexion	NPD	EN 14353 : 2007

10. Les performances du produit identifié aux points 1 et 2 sont conformes aux performances déclarées indiquées au point 9.

La présente déclaration des performances est établie sous la seule responsabilité du fabricant identifié au point 4.

Signé pour le fabricant et en son nom par :
Mr POIRIER Mickaël
Directeur du site de Longué-Jumelles

Longué-Jumelles,
Le 01 Juillet 2013

Signature :